



## Bon été à tous

Chère Bessine, Cher Bessin,

Cet été s'installe avec des températures particulièrement élevées. La canicule que nous connaissons actuellement nous rappelle l'importance d'adopter les bons réflexes pour se protéger et veiller sur les plus fragiles. Restons solidaires et attentifs à nos voisins, notamment les personnes âgées ou isolées.

Pour beaucoup d'entre vous, la période estivale rime avec départs en vacances, moments en famille et temps de repos bien mérité. Que vous partiez ou que vous restiez à Betz, j'espère que ces semaines seront l'occasion de profiter pleinement de notre cadre de vie et de partager de beaux moments.

L'été est aussi une période où nous poursuivons activement nos projets communaux. Dans les prochaines semaines, des travaux d'isolation phonique et thermique seront engagés à la Maison des Associations. Ces aménagements concrets amélioreront le confort des usagers tout en s'inscrivant dans notre volonté de maîtriser les consommations d'énergie et de valoriser nos équipements publics.

Nous préparons également la rentrée avec enthousiasme. Le Forum des Associations, prévu le 5 septembre, sera un temps fort de la vie locale. Il permettra à chacun de découvrir la richesse de notre tissu associatif et de s'engager, à tout âge, dans des activités sportives, culturelles ou solidaires.

D'ici là, je vous souhaite un très bel été, placé sous le signe du repos, de la convivialité et du partage.

Marilyn Dolléans, votre Maire

# Informations communales

## - Sommaire -

|                                                                          |            |
|--------------------------------------------------------------------------|------------|
| - Mairie                                                                 | p. 2       |
| - Etat civil - Conseils municipaux                                       | p. 3 à 6   |
| - Opération Tranquillité Vacances – Taille des haies                     | p. 7       |
| - Les connaissez-vous ?                                                  | p. 8       |
| - Evénements - ça s'est passé à Betz                                     | p. 9 – 12  |
| - Travaux                                                                | p. 13      |
| - Associations                                                           | p. 13 - 16 |
| - Le petit coin du jardinier et des dictons populaires- Le saviez-vous ? | p. 17      |
| - N'oubliez pas dans votre agenda                                        | p. 18      |

**La pharmacie** a pris ses quartiers d'été et vous accueille

du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 19h00.

Elle est fermée tous les samedis jusqu'au 29 août inclus.

**La Poste** quant à elle ouvrira ses portes

Les mercredis, jeudis et vendredis  
de 14h00 à 17h00

et le samedi matin  
de 09h00 à 12h00

### Horaires d'ouverture au public de la Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h à 18h30

### Pour contacter la mairie

3 rue de la Libération, 60620 BETZ

03 44 87 20 14

[accueil@betz.fr](mailto:accueil@betz.fr)

<https://betz.fr>

### Permanences des Elus

**Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h00 à 12h00**

Un numéro de téléphone d'urgence est à votre disposition  
**07 87 06 21 02**

Seules les urgences seront prises en compte.  
En cas de non-réponse, laissez un message avec vos coordonnées, vous serez rappelé le plus rapidement possible.

**Secours** : SAMU 15, POLICE 17, POMPIERS 18

Pharmacie de garde la plus proche : serveur vocal au 3237 et  
<http://www.france-pharmacies.fr/pharmacies-Oise-60.php>

# Informations - Actualités – Événements

## ETAT CIVIL

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à Madame Elodie JAOUEN et Monsieur Romain GROSHENS dont le mariage fut célébré le 27 juin 2026.

Nous sommes au regret de vous annoncer le décès de Madame Denise Lourdez épouse Canat, survenu le 10 janvier 2026 ainsi que celui de Madame Sylvie Kubicki le 3 mai 2026. Nous adressons toutes nos condoléances à leurs familles.

## CONSEILS MUNICIPAUX :

### Synthèse des comptes rendus

*(L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site internet [betz.fr](http://betz.fr))*

#### Conseil du 20 mars 2026 :

**Présents :** Marylin Dolléans, Jérôme Doisy, Ariane Savérimoutou, Pierre-Antoine Kubicki, Marie-Anne Houbion, Gilles Mommelé, Marion Ragaru, Sylvain Gélén, Coralie Vigouroux, Christian Duchêne, Frédérique Laforge, Bernard Hamelin, Anita Déroche, Florent Maise, Marie-Josée Szpytma.

- Début de la séance : 19h00
- Quorum atteint : 15
- Ajout de la décision modificative n°1 à l'unanimité

Lecture est faite du procès-verbal du Conseil Municipal du 27/02/2026. Madame Dolléans, en tant qu'ancien maire, et Monsieur Doisy, en tant que secrétaire de séance, le valide.  
Appel des nouveaux conseillers élus.

#### Délibération n°2026-11 : Election du Maire.

Mme Ragaru, la doyenne de l'assemblée a procédé à l'élection du maire à bulletins secrets. Marylin Dolléans est candidate au poste de Maire. 15 suffrages exprimés pour Marylin Dolléans. Elue à l'unanimité.

**Délibération n°2026-12 : Créations des postes d'adjoints.** Il est prévu 4 postes d'adjoints. Adopté à l'unanimité

**Délibération n°2026-13 : Election des adjoints.** Monsieur Doisy présente la liste des candidats aux postes d'adjoints. Elle est composée alternativement d'un homme et d'une femme. 15 suffrages exprimés, la liste complète est élue à l'unanimité.

| NOM          | PRENOM         | Statut             | Délégation                                 |
|--------------|----------------|--------------------|--------------------------------------------|
| DOLLÉANS     | Maryline       | Maire              |                                            |
| DOISY        | Jérôme         | 1er adjoint        | Urbanismes et réseaux fibre et électricité |
| SAVERIMOUTOU | Ariane         | 2ème adjoint       | Finances                                   |
| KUBICKI      | Pierre-Antoine | 3ème adjoint       | Travaux                                    |
| HOUBION      | Marie-Anne     | 4ème adjoint       | Vie locale et associative                  |
| RAGARU       | Marion         | Conseiller délégué | Fêtes et cérémonies                        |

Madame le Maire fait la lecture de la charte de l' élu local. Remise d'une copie à chaque élu et signature.

#### Délibération n°2026-14 - Versement des indemnités du Maire et des adjoints

**38,19% de l'IB pour le maire**

**13,00 % de l'IB pour les adjoints**

**9,50% pour la conseillère déléguée** Adopté à l'unanimité

#### Délibération n°2026-15 - Délégations permanentes du Conseil Municipal au Maire

Certaines compétences du Conseil Municipal peuvent être déléguées au Maire. Cela évite de réunir le Conseil à chaque fois que cela est rendu nécessaire. Le conseil en fixe les conditions. Adopté à l'unanimité

**Délibération n°2026-16 - Délégation autorisant le Maire à recourir l'emprunt** Adopté à l'unanimité avec un plafond de 100 000 euros.

**Délibération n°2026-17 - Délégation autorisant le Maire à recourir au MAPA** Cela permet au maire de prendre les décisions pour les démarches relatives aux Marchés Publics à Procédures Adaptées inscrits au budget. Adopté à l'unanimité

Départ de M. Gélin 20h31

**Délibération n°2026-18 - Election de délégués au SRPI - Se proposent**

| DELEGUES AU SYNDICAT DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE |   |
|--------------------------------------------------|---|
| Maryline DOLLÉANS                                | T |
| Florent MAISSE                                   | T |
| Marie-Anne HOUBION                               | S |
| Coralie VIGOUROUX                                | S |

Elus à l'unanimité

**Délibération n°2026-19 - Election de délégués SEZEO - Se proposent**

| DELEGUES AU SYNDICAT SEZEO |   |
|----------------------------|---|
| Jérôme DOISY               | T |
| Gilles MOMMELÉ             | T |

Elus à l'unanimité

**Délibération n°2026-20 - Election de délégués à l'EPFLO - Se proposent**

| DELEGUES A L'EPFLO |   |
|--------------------|---|
| Maryline DOLLÉANS  | T |
| Gilles MOMMELÉ     | S |

Elus à l'unanimité

**Délibération n°2026-21 - Election de délégués à l'Espace Valois Multien - Se proposent**

| DELEGUES A L'ESPACE VALOIS MULTIEN |   |
|------------------------------------|---|
| Maryline DOLLÉANS                  | T |
| Marie-Anne HOUBION                 | S |

Elues à l'unanimité

**Délibération n°2026-22 - Election de délégués à l'Ingé'Oise (ex : ADTO) - Se proposent**

| INGE'OISE (Ex : ADTO)  |   |
|------------------------|---|
| Maryline DOLLÉANS      | T |
| Pierre-Antoine KUBICKI | S |

Elus à l'unanimité

**Délibération n°2026-23 - Election de délégués au collège - Se proposent**

| DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE DE BETZ |   |
|---------------------------------------------------------|---|
| Coralie VIGOUROUX                                       | T |
| Pierre-Antoine KUBICKI                                  | S |

Elus à l'unanimité

**Délibération n°2026-24 - Election de délégués au SMOTHD - Se proposent**

| DELEGUES AU SMOTHD |   |
|--------------------|---|
| Jérôme DOISY       | T |
| Maryline DOLLÉANS  | S |

Elus à l'unanimité

**Délibération n°2026-25 - Election correspondants défense - Se proposent**

| <b>CORRESPONDANT DÉFENSE</b> |  |
|------------------------------|--|
| Marie-Anne HOUBION           |  |
| Ariane SAVERIMOUTOU          |  |

Elues à l'unanimité

**Délibération n°2026-26 - Election de délégué RGPD - Se propose**

| <b>CORRESPONDANT RGPD</b> |  |
|---------------------------|--|
| Jérôme DOISY              |  |

Elu à l'unanimité

**Délibération n°2026-27 - Commissions communales**

| <b>COMMISSION PLAN LOCAL D'URBANISME<br/>COMMISSION FINANCE<br/>COMMISSION TRAVAUX</b> |                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Maryline DOLLÉANS                                                                      | Jérôme DOISY           |
| Ariane SAVERIMOUTOU                                                                    | Pierre-Antoine KUBICKI |
| Marie-Anne HOUBION                                                                     | Gilles MOMMELÉ         |
| Marion RAGARU                                                                          | Sylvaine GELIN         |
| Coralie VIGOUROUX                                                                      | Christian DUCHENE      |
| Frédérique LAForge                                                                     | Bernard HAMELIN        |
| Anita DEROCHE                                                                          | Florent MAISSE         |
| Marie-Josée SZPYTMA                                                                    |                        |

| <b>COMMISSION DES ASSOCIATIONS</b> |                        |
|------------------------------------|------------------------|
| Sylvain GELIN                      | Pierre-Antoine KUBICKI |
| Marie-Anne HOUBION                 | Marion RAGARU          |
| Christian DUCHENE                  | Maryline DOLLÉANS      |
| Ariane SAVERIMOUTOU                | Jérôme DOISY           |

| <b>COMMISSION COMMUNICATION JOURNAL</b> |                     |
|-----------------------------------------|---------------------|
| Coralie VIGOUROUX                       | Marie-Anne HOUBION  |
| Marion RAGARU                           | Frédérique LAForge  |
| Christian DUCHENE                       | Ariane SAVERIMOUTOU |

| <b>COMMISSION DES FETES</b> |                        |
|-----------------------------|------------------------|
| Marion RAGARU               | Coralie VIGOUROUX      |
| Maryline DOLLÉANS           | Pierre-Antoine KUBICKI |
| Christian DUCHENE           | Marie-Anne HOUBION     |
| Anita DEROCHE               | Marie-Josée SZPYTMA    |

Adopté à l'unanimité

**Décision modificative numéro 1 : Assainissement – Régularisation prélèvement de 2016.** Adopté à l'unanimité

**Divers :**

Le 20 mai : Les « 4 jours de Dunkerque » passent dans le village. Les coureurs arriveront par la rue du Valois, puis rue de la libération et sortiront de Betz par la rue Beauxis Lagrave.

11 bénévoles sont recherchés pour l'organisation de cet événement.

Le 19 mars : la classe de M. Rigalle a procédé à une simulation de vote dans la salle du conseil avec isoloir, carte d'électeur, urne, dépouillement, proclamation des résultats. Les élèves ont apprécié.

Le 02 mars : contrôle des bornes à incendie de Betz et Macquelines

Le 26 mars : signature chez le notaire, à Nanteuil le Haudouin, de la vente du 4 bis rue des jardins.

Fin de séance : 21h43

## **Conseil du 20 mars 2026 :**

**Présents :** Marylin Dolléans, Ariane Savérimoutou, Pierre-Antoine Kubicki, Marion Ragaru, Bernard Hamelin, Anita Déroche, Florent Maisse, Marie-Josée Szpytma.

**Procurations :** De Jérôme Doisy à Marie-Josée Szpytma, de Marie-Anne Houbion à Ariane Savérimoutou, de Gilles Mommelé à Bernard Hamelin, de Sylvain Gélén à Anita Déroche, de Coralie Vigouroux à Florent Maisse, de Christian Duchêne à Marion Ragaru.

- Début de la séance : 19h00
- Quorum atteint : 8 personnes

Lecture est faite du procès-verbal du Conseil Municipal du 20/03/2026. Adopté à l'unanimité.

### **Délibération n°2026-28 : Assainissement- Approbation Compte Financier Unique - CFU.**

Au conseil municipal du 27 février 2026, impossibilité d'imprimer les documents suite à la panne informatique nationale du Ministère des Finances.

Aujourd'hui lecture est faite du CFU par la doyenne de l'assemblée Marion Ragaru. Le Maire ne doit pas prendre part au vote.

Adoptée à l'unanimité.

### **Délibération n°2026-29 : Commune – Approbation Compte Financier Unique.**

Au conseil municipal du 27 février, impossibilité d'imprimer les documents.

Aujourd'hui lecture est faite du CFU par la doyenne de l'assemblée Marion Ragaru. Le Maire ne doit pas prendre part au vote.

Adoptée à l'unanimité.

### **Délibération n°2026-30 : Proposition de délégués à la Commission Contrôle des Impôts Direct (CCID).**

Proposition de 24 noms pour les Délégués à la CCID. Seulement 8 seront tirés au sort par l'Etat.

Adoptée à l'unanimité.

### **Délibération n°2026-31 : Mise en place de la gratuité de l'abonnement à la médiathèque.**

Vu la complexité des démarches liées à la Régie de la Médiathèque et le coût modique de l'adhésion annuelle, il est proposé de voter la gratuité de la Médiathèque pour tous les habitants. Cela représente environ un coût de 250,00 euros par an.

Adoptée à l'unanimité.

### **Délibération n°2026-32 – Nomination des administrateurs à l'association du ciné rural 60.**

Le montant minimum de recettes d'une séance de Ciné Rural60 est de 150 euros pour une projection.

Si toutefois ce montant n'est pas atteint la Mairie doit faire le complément.

Se proposent pour le poste d'administrateurs

- Marie-Anne HOUBION Titulaire
- Ariane SAVERIMOUTOU Suppléante

Adopté à l'unanimité.

### **Divers :**

- Travaux d'étanchéité et isolation au foyer rural : des devis doivent être réalisés rapidement suite aux problèmes du pétrole en Iran. Il faut bloquer la commande rapidement.
- Entreprise reçue pour une étude de trafic sur la commune. Un devis doit être établi.
- Discussion sur le toilettage du PLU
- Permanence des élus le 2 mai de 10h à 12h pour les habitants
- Permanence inscriptions brocante les 11 et 13 mai
- Madame Déroche demande une poubelle jaune au cimetière de Macquelines.

Fin de la séance à 20h20

## Opération Tranquillité Vacances : partez l'esprit léger !

Comme chaque année, la Communauté de Brigades de Crépy-en-Valois / Betz rappelle aux habitants qu'ils peuvent bénéficier gratuitement de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Ce dispositif permet de signaler une absence prolongée afin que des patrouilles surveillent régulièrement votre domicile.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire à la brigade ou en ligne sur [service-public.fr](https://service-public.fr). La gendarmerie assure une présence dissuasive, de jour comme de nuit, pour limiter les risques de cambriolage.

Conseils pratiques avant le départ :

- Ne communiquez pas votre absence sur les réseaux sociaux
- Faites relever votre courrier par un voisin ou un proche
- Vérifiez toutes les ouvertures (portes, fenêtres, volets)
- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles
- Installez un éclairage à détection ou programmé

Passez un été serein.

## Taille des haies

A plusieurs endroits de notre commune, les haies empiètent sur les trottoirs, gênant ainsi les piétons et les obligeant même à passer sur la chaussée. Certaines dépassent largement la hauteur autorisée. Afin de ne pas être tenus à mettre en œuvre des actions plus radicales, respectons-nous, respectons nos voisins et les piétons en taillant nos haies comme prévu ci-dessous. Merci d'avance.



## LES CONNAISSEZ-VOUS ?

Ils ont été élus en mars dernier mais vous ne les connaissez pas tous, voici donc une présentation des membres du Conseil Municipal. Vous retrouverez leurs attributions dans le compte-rendu du conseil municipal ci-dessus.



**Maryline Dolléans, Maire**



**Jérôme Doisy  
1<sup>er</sup> Adjoint**



**Ariane Savérimoutou  
2<sup>ème</sup> Adjointe**



**Pierre-Antoine Kubicki  
3<sup>ème</sup> Adjoint**



**Marie-Anne Houbion  
4<sup>ème</sup> Adjointe**



**Marion Ragaru  
Conseillère déléguée**



**Florent Maisse  
Conseiller**



**Coralie Vigouroux  
Conseillère**



**Bernard Hamelin  
Conseiller**



**Marie-Josée Szpytma  
Conseillère**



**Frédérique Laforge  
Conseillère**



**Gilles Mommelé  
Conseiller**



**Anita Deroche  
Conseillère**



**Christian Duchêne  
Conseiller**



**Sylvain Gelin  
Conseiller**

## EVENEMENTS – ça s'est passé à Betz...

### En avril – Les journées Papote de l'Espace Valois Multien



### Le 8 mai – commémoration

Ce jeudi 8 mai 2026, les communes de Betz, Antilly, Bargny et Cuvergnon se sont réunies à l'occasion de la cérémonie commémorative marquant le 81<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Débutée à 10h à Betz, cette matinée de mémoire et de recueillement s'est poursuivie successivement à Antilly, Bargny puis Cuvergnon. Dans chacune des communes, élus, anciens combattants, porte-drapeaux, représentants des associations, habitants et jeunes générations se sont rassemblés autour des monuments aux morts afin d'honorer la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et la paix.

Les différents temps de cérémonie ont été marqués par la lecture du message officiel de Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants, les dépôts de gerbes et les instants de recueillement, rappelant l'importance du devoir de mémoire et de la transmission des valeurs républicaines.

La matinée s'est achevée à Cuvergnon par un moment de convivialité, permettant aux participants de prolonger ces échanges dans un esprit de partage et de fraternité.

Les municipalités remercient chaleureusement l'ensemble des personnes présentes, ainsi que tous les acteurs ayant contribué au bon déroulement de cette commémoration.



## Le 20 mai – Les 4 jours de Dunkerque

Les Quatre Jours de Dunkerque : une course incontournable. Chaque année, les Quatre Jours de Dunkerque réunissent les meilleurs cyclistes professionnels sur les routes des Hauts-de-France. Créée en 1955, cette course emblématique offre un spectacle sportif de haut niveau à travers plusieurs étapes exigeantes. Très appréciée du public, elle met en valeur les paysages et les villes de la région tout en attirant de nombreux spectateurs. Les coureurs y affrontent le vent, les côtes et parfois les pavés, rendant la compétition particulièrement disputée.

À l'occasion du passage des Quatre Jours de Dunkerque, la municipalité tient à remercier chaleureusement les habitants pour leur accueil et leur compréhension face aux adaptations temporaires de circulation. Grâce à votre présence et à votre enthousiasme tout au long du parcours, cet événement sportif a été une véritable réussite. Merci à toutes et à tous d'avoir contribué au rayonnement de notre commune et d'avoir fait de cette journée un beau moment de convivialité.



La caravane publicitaire et le peloton des Quatre Jours de Dunkerque lors de leur passage à Betz.

## Le 31 mai – brocante



Cette année le soleil était au rendez-vous et nous a permis de passer la journée dans la bonne humeur. Les visiteurs ont pu profiter des innombrables objets exposés pour trouver leur bonheur.

La restauration était assurée par les associations Fêtes en Folie à la Bodégare et le Foyer Rural à la Maison des Associations.

Pour la première fois, un artiste musicien s'est déplacé sur un vélo équipé d'un orgue de barbarie en chantant. Il s'arrêtait souvent pour poser des questions et devinettes aux visiteurs.



Pour les enfants, le centre équestre de Boissy Fresnoy La Fertille proposait des tours de poneys gratuits, financés par la commune. Tous les enfants ont donc pu en profiter.



Une longue journée agréable !

## Le 13 juin – Festival des Familles et des Enfants

Les festivités ont commencé avec un spectacle dans la salle polyvalente à Betz. Tous les enfants et les animateurs ont présenté des danses avec des chansons. Les animateurs étaient déguisés et maquillés. Le monde de la magie était partout.

Après, tout le monde pouvait faire des jeux à l'extérieur et bien sûr découvrir les jus de fruits magiques et manger des crêpes. Le soleil a été au rendez-vous et le temps a passé trop vite !



## Le 20 juin – Betz'ione

Claudine et Claude de la Oliva ont décidé de profiter d'une retraite bien méritée, après plus de 25 ans de très bons et loyaux services au sein de l'association « Fêtes en Folie ».

Mais avant cela, ils ont offert une magnifique soirée mêlant à la fois Betz et Bayonne, cuisine et musique et surtout convivialité et partage.

Un grand moment de plaisir qui restera inoubliable dans la tête et le cœur de chaque participant.



Il ne nous reste plus qu'à leur souhaiter bonne et longue route et leur dire un immense **MERCI**.

## Le 28 juin – Jardi'Sons

9ème édition de Jardi'Sons, un après-midi consacré à la musique acoustique. Des bœufs, scènes ouvertes, de la musique trad. pour danser, un jardin sonore avec des instruments bricolés, et un concert en milieu-fin d'après-midi par "Donkili", un groupe soissonnais autour d'un répertoire coloré et insolite. (ref AgendaTrad)





Pour la sécurité de tous, plus d'une trentaine de grosses marmites ont été rebouchées.

Des travaux ont également eu lieu rue de la Libération et rue Beauxis Lagrave, financés par le Département.



## ASSOCIATIONS

### Betz, Vieilles Pierres et Culture

|  |                                                                                                                                                                                                                                |
|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p>Association à but non lucratif régie par la loi du 01.07.1901<br/>déclarée en sous-préfecture de Senlis le 28.12.2015<br/>parue au J.O. le 09.01.2016 sous le N°787<br/>6 rue du Valois – place de la Gare - 60620 BETZ</p> |
|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

L'association Vieilles Pierres et Culture remercie tous les donateurs qui ont déposé dans la benne les 4,020 tonnes de ferraille et métaux divers rapportant ainsi la somme de 844,80€.

Nous remercions aussi M. VAN de WALLE qui a fait don d'un chèque de 39€, résultat de sa vente de ferraille personnelle.

Grâce à cette somme globale de 883,80 € nous allons enfin finir la restauration de l'ancien abri voyageurs avec la pose des bancs qui devrait se faire sur la dernière semaine de juin, les matériaux ayant pu être achetés (bois et visserie).

Encore un grand merci à tous. Nous vous souhaitons un très bel été et nous vous donnons rendez-vous le samedi 19 Septembre à la salle polyvalente de Betz à l'occasion des « Journées du Patrimoine » Nous vous tiendrons informés du programme à la rentrée.

## Twirling bâton

La saison se poursuit pour le Twirling Club de BETZ et en ce mois de juin, les championnats se terminent.

- Le sélectif Nationale 2 s'est déroulé les 14 et 15 mars à Sissonne.

Dans la catégorie minime, Anaée et Lya se sont classées respectivement 15<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup>. En Junior, Léane s'est classée 6<sup>ème</sup> sur 15 et Eloan 1<sup>er</sup> sur 2. En duo, Anaée et Lya sont montées sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium, Léane et Eloan ont été déclarés vainqueur de ce sélectif en remportant la médaille d'or et le duo de Léane et Inès est arrivé 6<sup>ème</sup>.

- Après 1 mois d'entraînement, les 11 et 12 avril avait lieu à Thourotte le championnat régional nationale 2. Les sélections sont de plus en plus difficiles et l'étau se resserre. Anaée est arrivée 9<sup>ème</sup> sur 18 en minime, Léane a obtenu la médaille de bronze avec une très belle 3<sup>ème</sup> place et Eloan a été déclaré champion régional des Hauts de France avec une magnifique médaille d'Or. En duo, Anaée et Lya ont obtenu une superbe médaille d'argent en étant déclarée vice-championne de la région. En junior, Léane et Eloan se sont classés 4<sup>ème</sup> et en Senior, Inès et Léane sont arrivées 10<sup>ème</sup>.

- Ayant un week-end de disponible en ce mois d'avril, nous avons organisé une après-midi loto le dimanche 19 avril dans la salle polyvalente de BETZ avec presque 90 participants. Tous les joueurs ont apprécié l'ambiance et ont dit vouloir revenir à un prochain loto.



- Les 25 et 26 avril était organisé le championnat régional NATIONALE 3 à VILLERS-COTTERETS. Nous avons encore 5 solistes, 3 duos et les 2 équipes en compétition. En catégorie Poussine : Camélya s'est classée 2<sup>ème</sup> sur 8, En catégorie Minime : Elena : 13<sup>ème</sup> sur 20, en catégorie Cadette : Annabella : 12<sup>ème</sup> sur 20, en catégorie Junior : Lou-Ann s'est classée 5<sup>ème</sup> et Ambre 7<sup>ème</sup> sur 19. Le duo d'Annabella et Elena est arrivé 9<sup>ème</sup> sur 12 en catégorie Minime, en junior : Ambre et Mélina se sont classées 8<sup>ème</sup> sur 10 et Anaïs et Priscilla en catégorie Senior sont arrivées 7<sup>ème</sup>. Quant à nos 2 équipes, nous avons eu la magnifique surprise d'obtenir 1 médaille chacune. Nos 6 athlètes de l'équipe cadette ont toutes reçu une magnifique médaille de bronze et toute l'équipe Senior a obtenu une superbe 2<sup>ème</sup> place avec une médaille d'argent. Tous les supporters étaient au top de leur forme et se sont bien fait entendre dans les gradins.



- Le dimanche 3 mai, nous avons organisé un critérium que nous avons appelé « Mamie GROSBOIS » en hommage à notre défunte fondatrice Mme GROSBOIS Denise.

7 clubs sont venus y participer ce qui représentaient 79 solistes, 12 duos et 4 équipes. Malgré cette journée émouvante en commémoration, nous avons pu regrouper une vingtaine de bénévoles nouveaux ou anciens dans leurs postes respectifs qui ont été ravis de leur accueil et de l'organisation de cette compétition. De même, pour le jury composé de 4 juges et une présidente de jury venus d'Ile de France, Haut de France ou même de Savoie. La petite-fille Lydia Poeys et la belle fille Marie-Christine GROUSBOIS de Mamie GROUSBOIS avaient même fait le déplacement depuis les Pyrénées pour passer la journée avec nous.



- Puis arrivent les demi-finales. La demi-finale Nationale 2 s'est déroulée les 9 et 10 mai à Le Thillay. 2 solistes et 1 duo y ont participé. Léane a obtenu la meilleure médaille de sa catégorie en montant sur la plus haute marche du podium. Eloan est également monté sur le podium pour recevoir une magnifique médaille de bronze. Le duo de Lya et Anaée s'est classé 12<sup>ème</sup>. Malheureusement, les sélections sont difficiles et elles ne seront pas qualifiées pour participer à la finale mais pour une première année dans la filière Nationale 2, nous sommes très fiers de leurs parcours.

La demi-finale Nationale 3 a eu lieu dans le Coliseum d'Amiens les 30 et 31 mai sous une chaleur torride. Une magnifique salle qui impressionne beaucoup. Camélya a obtenu une très jolie 10<sup>ème</sup> place et Lou-Ann est arrivée 14<sup>ème</sup>. Puis arrive le classement des équipes, contre toute attente notre équipe cadette se classe 1<sup>ère</sup> sur 15. N'ayant pas annoncé le classement aux athlètes, elles ont été très surprises lors de la lecture du palmarès lorsque le président de Jury les appelle pour monter sur la 1<sup>ère</sup> place. Quant à l'équipe senior, elles se sont classées 4<sup>ème</sup> sur 15 ce qui est une très jolie place. Sachant que les 10 meilleures équipes séniors de la France étaient qualifiées pour participer à la finale du championnat de France, elles auraient aimé au moins monter sur le podium pour finir la saison en beauté.

Mais les sélections nationales tombent 2-3 jours après le championnat et à la grande surprise de tout le monde, nous constatons que nos deux équipes sont sélectionnées pour aller participer à la finale du championnat de France. Non seulement, l'équipe sénior se classe 10<sup>ème</sup> sur le classement national mais l'équipe cadette est classée 1<sup>ère</sup> de toute la France. Quelle grande joie dans le club !

Mais ce n'est pas fini. Arrive ensuite la finale du championnat de France de la filière nationale 2 où nous avons nos 2 solistes Junior de sélectionnés : Léane et Eloan.

2 athlètes présentés= 2 médailles obtenues. Léane est arrivée 3<sup>ème</sup> avec une magnifique et grosse médaille de bronze et Eloan a été proclamé vice-champion de France avec une grosse médaille d'argent.



Les 20 et 21 juin, c'était au tour de nos équipes de concourir à la finale du championnat de France qui avait lieu à St Dié des Vosges. Pas moins de 45 personnes avaient fait le déplacement pour les soutenir, je peux vous dire que ça fait du monde dans les gradins. Malgré la compétition stressante, nous avons pu profiter de la piscine et du parc aquatique du camping. L'équipe cadette s'est classée 7<sup>ème</sup> et l'équipe Senior 8<sup>ème</sup>.



Nous sommes très fiers de tous nos athlètes, qu'ils soient allés jusqu'en finale ou pas. Tous nos athlètes ont beaucoup évolué tout au long de l'année. Bravo à tous.

- Le mercredi 10 juin, nous sommes allés faire une démonstration à l'EHPAD d'Antilly au grand bonheur des résidents et également des enfants de l'ACM SRPI de BETZ qui ont pu assister au spectacle. Nous avons pu rencontrer la doyenne de la résidence ainsi que le doyen qui ont reçu chacun un cadeau particulier.



Place aux vacances maintenant et au repos bien mérité. Rendez-vous en septembre pour la reprise de la saison avec de nouvelles manifestations.

## Le petit coin du jardinier et des dictons populaires

### ➤ Juillet :

- Arroser tôt le matin ou le soir, sinon les plantes auront l'impression d'être au spa... mais version sauna.
- Juillet sans orage, famine au village

### ➤ Août :

- Couper les fleurs fanées et bien surveiller l'eau, parce qu'en été le jardin boit presque comme un vacancier en terrasse.
- A la Ste Abel, fais tes confitures de mirabelles

### ➤ Septembre :

- Préparer le jardin pour l'automne, en pensant qu'un bon nettoyage maintenant, c'est un peu le "grand rangement" avant la rentrée des plantes.
- En septembre, les feignants peuvent s'aller pendre

## Le saviez-vous ?

La prochaine éclipse solaire aura lieu le 12 août et sera visible partiellement à Betz ; elle débutera entre 19h20 et 19h30 pour se terminer entre 21h07 et 21h15.

Mais quel est ce phénomène ?

Une éclipse solaire est un phénomène astronomique rare et impressionnant.

Elle arrive seulement quand la Lune, la Terre et le Soleil sont parfaitement alignés. La lune projette alors son ombre sur une partie de la terre.

Pendant quelques minutes, le ciel peut s'assombrir comme au crépuscule. On peut aussi voir le disque solaire disparaître en partie ou presque complètement.

Selon l'alignement, l'éclipse peut être partielle, totale ou annulaire. En France, la prochaine éclipse solaire totale aura lieu le 3 septembre 2081

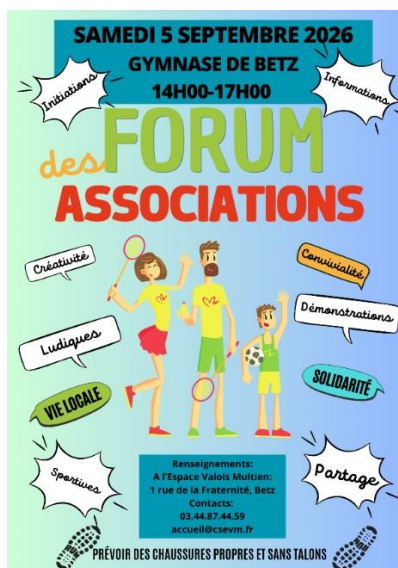
C'est un moment spectaculaire, mais il faut l'observer avec prudence.

On ne doit jamais regarder le soleil directement sans protection adaptée, il faut utiliser des lunettes spéciales certifiées, les lunettes de soleil ordinaires, les jumelles ou un téléphone sans filtre ne protègent pas assez.



## N'oubliez pas dans votre agenda

### Le forum des Associations le 5 septembre



### La journée du Patrimoine le 19 septembre

### Le Festival de la Voix Verte le 26 septembre



Agenda consultable sur [betz.fr](http://betz.fr)

Responsable de la publication : Maryline Dolléans, Maire  
Rédaction : Mairie de BETZ, Commission Journal / 03 44 87 20 14